

BARTENHEIM

BUSCHWILLER

HEGENHEIM

HESINGUE

KEMBS

SAINT-LOUIS

BLOTZHEIM

HUNINGUE

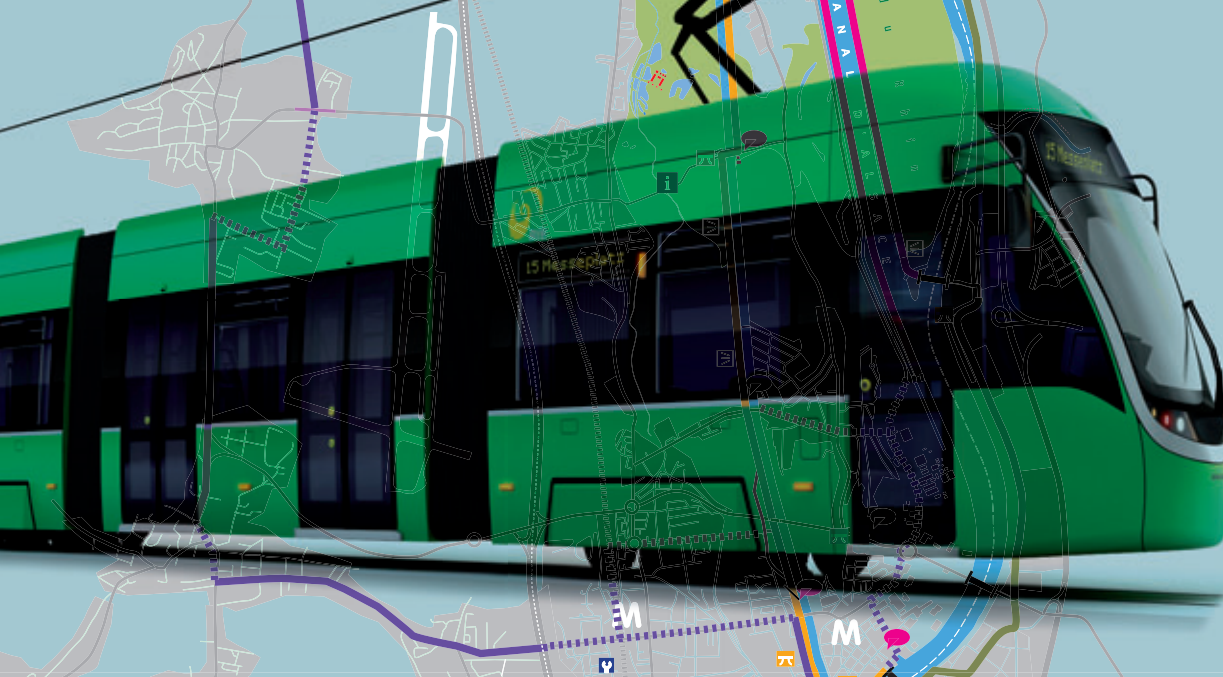
ROSENAU

VILLAGE-NEUF

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DES TROIS
FRONTIÈRES

Mieux ensemble

Transports publics et Infrastructures : 2 Commissions en action



Communauté de
des communes





Mieux vivre ensemble mieux agir ensemble



C'est la dernière ligne droite avant la transformation de la Communauté de Communes des Trois Frontières en Communauté d'Agglomération.

Cette transformation sera effective au 1^{er} janvier 2016. Ce grand projet va conforter notre territoire au troisième rang départemental et va permettre dans des conditions optimales le développement des grands chantiers stratégiques qui nous tiennent à cœur comme l'extension du Tram 3, dont la finalisation est prévue pour fin 2017. Une montée en puissance qui n'a pas échappé à Monsieur le Préfet

Lelarge et Monsieur le Sous-Préfet Chavanne, en visite le 12 février dernier au siège de la Communauté de Communes des Trois Frontières...

Invités à la présentation des principaux enjeux et dossiers du développement démographique, économique et social des Trois Frontières, Monsieur le Préfet et Monsieur le Sous-Préfet ont ainsi relevé que le secteur des Trois Frontières était l'un des pôles majeurs de développement du Département du Haut-Rhin et se sont engagés à mobiliser en sa faveur l'ensemble des services de l'Etat.

Alain Girny
Président de la Communauté de Communes des Trois Frontières



Le magazine intercommunal
« Mieux ensemble » est édité
par la Communauté de Communes
des Trois Frontières.

Directeur de publication :
Alain Girny

Conception, réalisation :
apsideandco,

en collaboration avec la CC3F

Imprimerie de Saint-Louis

Date de parution : mai 2015

Date dépôt légal : à parution

ISSN : 2104-9130

L'autopartage : la liberté... clé en main !



Crédit photo Ville de Saint-Louis

Depuis six mois, les habitants de la Communauté de Communes des Trois Frontières peuvent réserver à tout moment et partout un véhicule de location déverrouillable par simple carte à puce. Mot de passe : CITIZ....

La CC3F, qui finance le concept à hauteur de 4 800€, et la Ville de Saint-Louis se sont lancées dans l'aventure de l'autopartage en octobre dernier avec deux véhicules et une station CITIZ installée en face de sa gare. Bonne pioche : les habitants de la communauté de communes - professionnels comme particuliers - sont déjà nombreux à apprécier cette formule gagnante : trajets optimisés, budget maîtrisé et inconvénients liés à la possession d'un véhicule... balayés !

Simple comme conduire !

- 1 Vous vous abonnez dans une agence CITIZ ou sur www.citiz.fr et recevez une carte d'accès personnelle.
- 2 Vous réservez la voiture de votre choix 24h/24h par téléphone ou sur internet.
- 3 Vous accédez en toute liberté à votre voiture, garée en station, grâce à votre carte d'abonné.
- 4 Vous roulez comme si cette voiture était la vôtre.
- 5 En fin d'utilisation, vous ramenez votre voiture à sa station d'origine.
- 6 Vous suivez votre consommation sur Internet et recevez votre facture mensuelle détaillée par e-mail.

Combien ça coûte ?

(à partir du 1^{er} mai 2015)

**16 € d'abonnement mensuel
(abonnement fréquence)**

**2 € de l'heure et 0,32 € par km
parcouru (carburant, assurance
et assistance compris)**

Tous les tarifs sur alsace.citiz.fr

Sommaire

• Pages 3, 4, 5, 6, 7, 8

Infos minute

L'actualité de la CC3F en bref

• Pages 9, 10, 11, 12, 13

Dossier

Les commissions de la CC3F

• Pages 14

La CC3F et vous

Un animateur au service
de la langue régionale

• Pages 15, 16

La CC3F de A à Z

Toutes les informations pratiques

Les mots d'ici

*La saison estivale au Centre
Nautique Pierre de Coubertin
a démarré le 14 mai et
s'achèvera le 6 septembre.*

Bientôt la fin des travaux pour la Maison du Lertzbach !



D'ici cet été, l'EHPAD de Saint Louis sera doté d'un parc arboré dans lequel résidents, visiteurs et personnels pourront se détendre et circuler en toute sérénité. Le fruit d'un vaste chantier démarré à l'automne dernier sous l'égide de la CC3F, propriétaire du site.

Soucieux de satisfaire aux attentes de l'établissement mais aussi de l'ensemble du Pôle Santé de la rue Saint-Damien, ce projet, dont le coût est estimé à 325 000 € TTC, comprend un espace de circulation sécurisé et équipé réservé aux résidents de la Maison du Lertzbach, un espace de détente dédié à la Clinique des Trois Frontières ainsi qu'une voie de service chargée d'assurer la liaison entre la Maison du Lertzbach et la résidence Blanche de Castille. Situé au sud-ouest de l'établissement, le parc devrait être inauguré au mois de juin prochain.



Gare de Saint-Louis

Tram 3 à l'approche !

Depuis notre dernier numéro, tout s'est accéléré et finalement concrétisé pour le tram 3 ! Après l'avis favorable de la Commission d'enquête publique en 2014, le projet du tram 3 est désormais lancé. Depuis le 20 avril 2015, les premiers travaux sont en cours avec les déviations de réseaux et depuis le 07 mai, nous vous accueillons à la Maison du Tram au 65 avenue du Général de Gaulle.

En plus de son objectif de transport public, le projet de tramway permet aussi de redessiner les espaces publics et de les rendre plus conviviaux, telle la place Mermoz où se situera la future station « Place Mermoz », située à mi-chemin du tracé, au tournant de la rue Jean Mermoz et de l'avenue Général de Gaulle, directement à proximité de la Maison du Tram (voir encadré ci-dessous).

L'ensemble des travaux de construction de la ligne 3 s'enchaîneront jusqu'au 2^{ème} trimestre 2017 pour une mise en service de la ligne en décembre 2017.

Avec vous de A à T(ram)...

Les travaux nous engagent dans une période difficile, au cours de laquelle les habitudes de la vie locale seront nécessairement perturbées. C'est pourquoi la Maison du Tram est là pour vous : elle a pour but de vous accueillir, riverains comme commerçants, afin de vous informer et de répondre à toutes vos questions sur le projet et les travaux du tram 3.

Laetitia Pinto sera votre interlocutrice privilégiée par téléphone, à la Maison du Tram ou directement sur le terrain. Anticipation et prévention seront ses maîtres-mots pour vous assurer une information claire et adaptée avant et pendant les travaux.

Laetitia Pinto : www.tram3.info – 06.09.30.17.50 • Maison du Tram : 65 Avenue Général de Gaulle – 68300 Saint-Louis
Horaires d'ouverture : De 9h à 12h le mardi, de 14h à 18h le mercredi et de 9h à 12h le vendredi.

Réseau Distribus : 3 quais sur 4 accessibles aux personnes à mobilité réduite fin 2015

Rendre les arrêts de bus de son réseau accessibles à ses concitoyens à mobilité réduite est une priorité pour la CC3F. Démonstration chiffrée :

	Nombre de quais aux normes	Nombre d'arrêts de bus concernés*	Taux d'aménagement
Fin 2014	52	26	
Fin 2015	150	78	72%

*Un arrêt de bus peut comporter un point de montée/descente différent pour chaque sens.

*2 395 475 voyageurs ont été transportés par
Distribus en 2014 soit +7,14% par rapport à 2013*



Nouveau !

La mise en place d'un système de géolocalisation en temps réel des bus du réseau est actuellement à l'étude. Ce dispositif permettra notamment d'annoncer dans les véhicules les arrêts, au fur et à mesure de l'avancement du bus sur son parcours de ligne. L'annonce sera faite de manière sonore et de manière visuelle par un affichage à cristaux liquides. Avec ce nouvel équipement les bus respecteront l'ensemble des prescriptions en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Le cheminement Bâle - Passerelle des Trois Pays est en bonne voie !



Ça y est : le cheminement transfrontalier pour piétons et cyclistes de Huningue prend forme. Deux des quatre tronçons sont déjà achevés et le chantier devrait être terminé d'ici la fin du semestre. Ouverture aux piétons et cyclistes prévue pour le mois de juillet 2015.

Les travaux d'aménagement programmés sur le territoire français se découpent en quatre tronçons. Deux d'entre eux ont été finalisés au 10 mars dernier et deux sont en cours depuis le mois d'avril.

En cours de réalisation

Tronçon 1

- Tracé neuf de 400 m en site propre de la frontière suisse à l'ancienne station d'épuration (STEIH).
- Essentiel du terrassement réalisé et financé par Novartis dans le cadre du chantier d'assainissement de la STEIH.

Tronçon 2

- 350 m de tracé neuf en site propre allant de la STEIH à la rue Moser
- Techniquement complexe à réaliser du fait de contraintes liées à un plan de prévention des risques technologiques et à la présence de nombreux réseaux souterrains.

Finalisés

Tronçon 3

- 550 m sur le quai du Rhin
- Zone de rencontre sur voie existante allant de la rue Moser au canal de Huningue.

Tronçon 4

- 550 m sur le quai de la République
- Zone de rencontre sur voie existante allant jusqu'à la passerelle des Trois Pays.

Quelles sont les entreprises en charge de la réalisation de ces travaux ?

Pour les tronçons 1 et 2 :

L'entreprise Bouygues Construction

Pour les tronçons 3 et 4 :

Les entreprises Transroute et Pernot du Breuil

Ce projet est porté par le Conseil Départemental du Haut-Rhin, qui en est le maître d'ouvrage, mais il est également soutenu financièrement par l'Union Européenne, le canton de Bâle-Ville, la ville de Huningue et, bien sûr, la Communauté de Communes des Trois Frontières.

« Cette voie verte sera un grand atout pour l'attractivité de notre territoire et pour la qualité de vie . »

Alain GIRNY, Président de la CC3F

Pays de Saint-Louis : le PETR en place

Un PETR, qu'est ce que c'est ?

Un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) est un établissement public constitué de plusieurs communautés de communes. Il a pour mission de définir le devenir de son territoire à l'horizon de 20 ans à travers l'élaboration ou la révision d'un document d'urbanisme supra communal, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), et un projet de territoire précisant les actions pour la mise en œuvre d'actions préconisées dans le domaine du développement économique, de la mobilité, du logement, des enjeux environnementaux, des services à la population ...

Transformation du Syndicat Mixte pour le SCOT des cantons de Huningue et de Sierentz en PETR du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières

Votée en janvier 2014, la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (Loi MAPTAM) a souhaité que les territoires non concernés par la création d'une Métropole puissent également s'affirmer en donnant la possibilité aux territoires de substituer aux Syndicats Mixtes pour le SCOT de nouveaux organismes destinés à apporter une nouvelle dynamique au développement local : les Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux. Localement en accord avec les Communautés de Communes des Trois Frontières, du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau, le Préfet du Haut-Rhin a validé début 2015 la transformation du Syndicat Mixte pour le SCOT des cantons de Huningue et de Sierentz en PETR du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières. D'ores et déjà sous l'impulsion de son Comité Syndical présidé par Jean-Marie ZOELLE, Maire de la Ville de Saint-Louis, le PETR a lancé la révision du SCOT et l'élaboration de son projet de territoire.

La Communauté de Communes des Trois Frontières soutient fortement le PETR et a renforcé sa représentation au Comité Syndical en désignant Alain Girny, Pascale Schmidiger et Martin Welté aux côtés de nos 10 Maires déjà présents dans l'ancienne structure.

La CC3F reçoit Messieurs le Préfet et le Sous-Préfet

Le 12 février dernier, Monsieur le Préfet Lelarge et Monsieur le Sous-Préfet Chavanne ont été accueillis au siège de la Communauté de Communes par le Président Girny pour une réunion de travail de 3 heures consacrée aux principaux dossiers communautaires.

Grâce à la projection d'un film vidéo d'une quinzaine de minutes, Messieurs Lelarge et Chavanne ont pu prendre connaissance des grands enjeux du développement démographique, économique et social du territoire de la Communauté de Communes.

Le Président Girny et ses collaborateurs leur ont ensuite longuement présenté les dossiers structurants pour l'avenir du territoire, dont le traitement pourra être optimisé dès la transformation de notre Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération : extension de la ligne 3 du tram bâlois jusqu'à la gare de Saint-Louis, mise en œuvre d'une politique de l'habitat social à l'échelon communautaire, études visant à fluidifier la circulation sur l'Autoroute A 35 et sur la RD 105 entre Hésingue et le carrefour giratoire du Cimetière à Saint-Louis et aménagement des terrains localisés entre l'EuroAirport et la voie de chemin de fer. Monsieur le Préfet a relevé que le secteur des Trois Frontières était l'un de pôles majeurs de développement du Département du Haut-Rhin et s'est engagé à mobiliser les services de l'Etat pour soutenir ses projets.



Urbanisme réglementaire

A partir du 1^{er} juillet prochain, l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols (permis d'aménager, permis de construire, certificats d'urbanisme...) déposés dans les communes membres de la communauté sera entièrement assurée par la CC3F. Explications :

À compter du 1^{er} juillet prochain, la Direction Départementale du Territoire (DDT) n'assistera plus les communes membres des Communautés de Communes de plus de 10 000 habitants en matière d'autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols. Pour aider ses communes membres la CC3F s'est dotée depuis le 1^{er} janvier dernier d'un Service Urbanisme, Aménagement du Territoire et Affaires Transfrontalières qui se verra confier l'instruction des autorisations d'urbanisme confiée précédemment à la DDT. L'animation de ce service nécessitera la création d'au moins cinq postes d'instructeur.



Hangar poids lourds et local d'entreposage : les travaux peuvent enfin démarrer !

Lancé en 2008, ce projet de construction destiné à éviter le stationnement de poids lourds sur les aires de déplacement du garage du Centre Technique a pris du retard. Relancé en 2014, il devrait se concrétiser d'ici la fin de cette année.

Le garage du Centre Technique n'étant plus capable d'accueillir les poids lourds du service des déchets ménagers dans des conditions satisfaisantes, la Communauté de Communes avait lancé il y a 6 ans un projet de construction d'un hangar poids-lourds et d'un local d'entreposage pouvant servir au stockage des bacs à ordures ménagères. Des difficultés administratives liées aux contraintes relevant du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) avaient retardé ce projet, qui a toutefois connu une issue favorable lors de la finalisation du Plan en octobre 2014.

Réactivé sous la maîtrise d'œuvre de la société SLBE, déjà en charge des dossiers techniques en 2008, le projet a donné lieu au dépôt d'un nouveau permis de construire. Les travaux estimés à 1,514 millions d'euros sont programmés pour cette année.

Un nouveau bassin d'orage en 2015

Localisé à Hésingue, chemin rural d'Iselweg, ce bassin permettra de limiter les rejets urbains par temps de pluie dans le ruisseau Denschengraben, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement.

La fonction d'un bassin d'orage est de stocker les eaux en cas d'orage - puis de les libérer progressivement - afin d'éviter que la station d'épuration ne soit lessivée par un apport trop important. La contenance du bassin de Hésingue sera de 2 000 m³ et sa vidange s'effectuera vers la station d'épuration intercommunale de Village-Neuf. Cet ouvrage sera le onzième de ce type sur le territoire de la CC3F et les travaux, d'une durée de six à huit mois, sont estimés à 2 000 000 € T.T.C. Le nouveau bassin devrait sensiblement contribuer à améliorer la qualité du milieu naturel du territoire communautaire.

Déchetteries sécurisées

Soucieuse de se mettre en conformité avec les récentes évolutions réglementaires, la CC3F va progressivement équiper les déchetteries du territoire de dispositifs antichute. Des garde-corps avec bavette destinés à garantir la sécurité et le confort des usagers vont ainsi être installés.

ATTENTION

Fermeture de la mini-déchetterie rue du Ballon à Saint-Louis à compter du 1^{er} juin 2015

Décidée par la ville de Saint-Louis, cette fermeture a pour objectif la création de nouvelles places de stationnement pour le centre-ville.

Le collecteur de la rue de Hésingue fait peau neuve à Buschwiller



Plus d'un kilomètre de canalisations font actuellement l'objet d'une réhabilitation à Buschwiller. Une opération sans tranchée qui vise à rétablir l'étanchéité du réseau.

Avec plus de 300 kilomètres de canalisations chargées d'acheminer les eaux usées de la population du territoire à la station d'épuration de Village-Neuf, la CC3F a fort à faire en matière de contrôle : vieillissement naturel des tuyaux oui, mais pas question de risquer un dysfonctionnement du collecteur ! Plus de 1 100 mètres de canalisations fortement endommagées rue de Hésingue à Buschwiller font ainsi depuis mars dernier l'objet d'une réhabilitation sans tranchée par « chemisage ». Le principe de cette technique qui porte bien son nom : installer à l'intérieur du tuyau une « chaussette souple » qui durcit après polymérisation et adhère au tuyau, lui rétablissant ainsi une parfaite étanchéité. D'une enveloppe totale de 300 000 € T.T.C., les travaux devraient s'achever en juin prochain.

Permanences de l'Espace Info Energie

**Les prochaines permanences
auront lieu de 14h à 18h :**

Le 20 mai 2015 à Saint-Louis

Le 3 juin 2015 à Village-Neuf

Le 18 juin 2015 à Rosenau

**Pour prendre rendez-vous
ou pour plus d'information,**
n'hésitez pas à contacter Alter Alsace
Energies au 03 89 50 06 20 et sur
eie68@alteralsace.org

La CC3F a décidé de s'engager dans une démarche d'obtention d'un label Cit'ergie, la version française du label européen European Energy Award. Elle devra pour cela se fixer des objectifs sur 4 ans dans des domaines aussi divers que le patrimoine de la collectivité, l'approvisionnement en énergie et en eau, l'assainissement, les déchets ou encore la mobilité. Sans oublier, bien sûr, de mettre en œuvre des actions de réduction de sa consommation d'énergie et de ses émissions de gaz à effet de serre.

**Bon travail à toutes les équipes
concernées par ce beau projet !**

Thermotour : succès pour la troisième édition !



**Pour la troisième année
consécutive, la CC3F a proposé
aux propriétaires de réaliser un
cliché thermographique de leur
habitation afin de repérer les défauts
d'isolation, pour mieux y remédier.
C'est l'objectif de cette opération
originale qui a déjà bénéficié à 290
bâtiments.**

Fin janvier, une thermicienne a sillonné le territoire, un appareil photographique pas comme les autres en bandoulière. Sa mission : réaliser des clichés thermographiques des façades côté rue de certaines maisons d'habitation ou de copropriétés. Effectués gratuitement à la demande des propriétaires, ces clichés permettent de révéler les fuites de chaleur dont souffre l'habitation et donc de repérer ses défauts d'isolation. Libre aux propriétaires de s'adresser ensuite à l'une des permanences Espace Info Energie, gratuites et non commerciales afin de se renseigner sur les travaux à effectuer et les aides financières pouvant être obtenues.

→ La présentation des résultats du Thermotour 2015 a eu lieu le 22 avril à Rosenau. Plus de 100 personnes étaient présentes et ont reçu un cliché thermographique de leur maison, ainsi que des explications sur ces clichés.

Econ'Home : l'économie d'énergie à la portée de tous

Vous aimeriez réduire votre facture d'eau et d'énergie mais vous ne savez pas comment faire ? Rendez-vous à Huningue, dans le premier appartement pédagogique du Haut-Rhin pour une visite guidée pas comme les autres...

A première vue, il s'agit d'un appartement ordinaire doté d'un mobilier simple et fonctionnel. Mais à y regarder de plus près une animatrice y propose des travaux pratiques, des jeux et des conseils pour vous aider à réaliser les petits éco-gestes du quotidien qui font les grosses économies. Gestion des déchets, consommation d'eau, qualité de l'air intérieur, habitudes de chauffage ou encore veille électrique... chaque pièce est dédiée à un thème précis exploré de manière à la fois ludique et pédagogique. L'animatrice est présente pour répondre à vos questions autour d'un bon café... maison !

→ Visiter l'Econ'Home : tous les mercredis de 10h à 17h, 4 rue Robert Schuman à Huningue. Renseignements : 09 82 23 10 93 ou econhome@alteralsace.org

*Qui assure l'animation des permanences
« Espace Info Energie » et de l'appartement
Econ'Home ?*

Ce sont les membres de l'association Alter Alsace Energies, spécialisée dans les actions en faveur des économies d'énergie. Créée en 1980 et activement soutenue par la CC3F, Alter Alsace Energies intervient auprès des particuliers, des collectivités locales, des publics scolaires.

Les commissions de la CC3F

Un lien opérationnel entre l'intercommunalité et ses communes

Extension d'un réseau de Tram, construction d'une nouvelle déchetterie, aménagement d'un parc dans une maison de retraite, modernisation d'une piscine... aucun projet local n'est lancé sans avoir été préalablement soumis au Conseil de Communauté par l'une des Commission de la Communauté de Communes.

Les 13 commissions de la CC3F sont composées d'élus conseillers municipaux des 10 communes membres qui préparent au quotidien les projets et les dossiers de demain.

Qui sont les membres de ces commissions ? Comment, sur quoi et avec qui travaillent-ils ? Pour vous permettre de mieux comprendre leurs missions, leur fonctionnement et les enjeux de leur action, nous avons décidé de leur consacrer le dossier des prochains magazines "Mieux Ensemble".

A l'affiche de ce numéro-ci : la Commission Transports publics et la Commission Infrastructures.

Les 13 commissions de la CC3F

Accessibilité

Assainissement

Communication

Développement économique

Commission Energie et Climat

Environnement

Habitat et patrimoine

Infrastructures

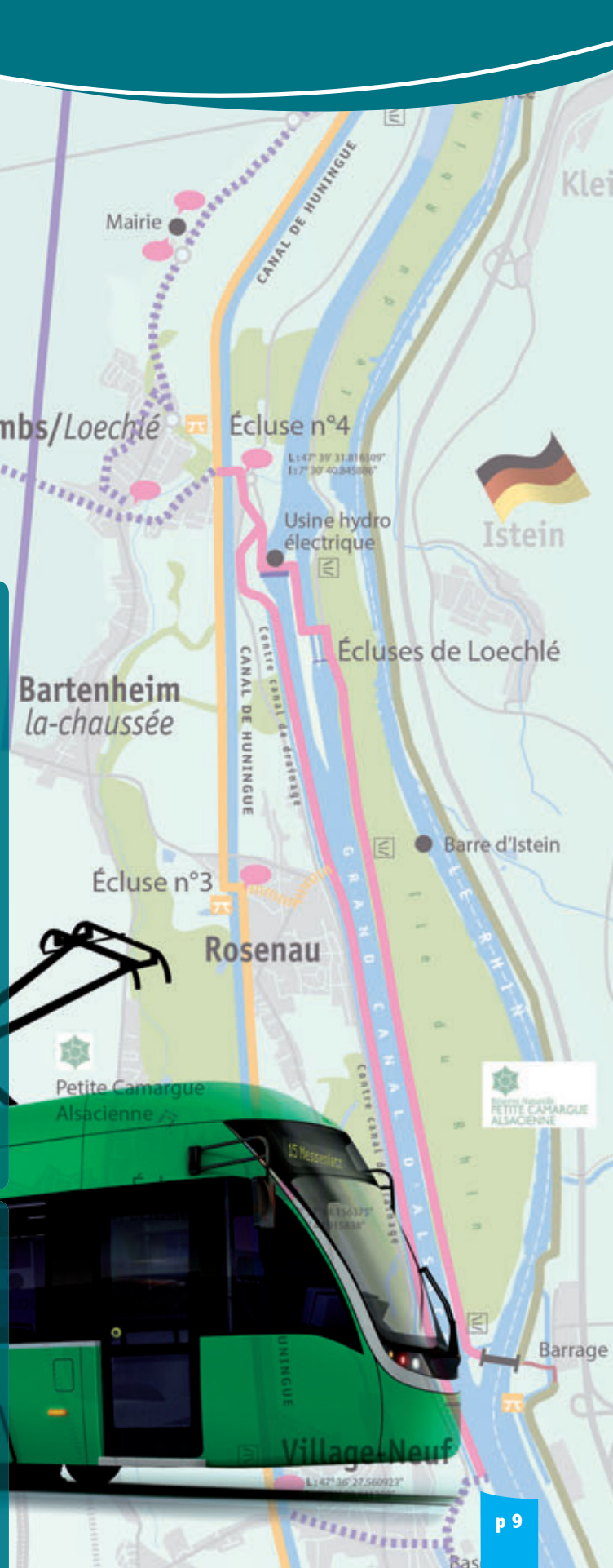
Numérique - haut-débit

Promotion langue alsacienne

Sports

Tourisme

Transports publics



Les membres de la Commission Transports

SAINT-LOUIS

Titulaires : Jean-Marie ZOELLE
(Président de la commission)
Pascale SCHMIDIGER

Suppléants : Patricia PLAISANCE-
GANZMANN
Christophe LEFEBVRE

HUNINGUE

Titulaires : Martin WELTE
Valérie ZAKRZEWSKI

Suppléants : Clarisse GUERNE
Suzanne ANGSTHELM

KEMBS

Titulaire : Céline BACH

Suppléant : Francis SCHACHER

BLOTZHEIM

Titulaire : Martine LEFEBVRE

Suppléant : Yves MAURER

VILLAGE-NEUF

Titulaire : Bernard TRITSCH

Suppléant : Gérard SOLDERMANN

BARTENHEIM

Titulaire : Jeannot SCHURRER

Suppléant : Monique HERRMANN

HEGENHEIM

Titulaire : Jeannot NAAS

Suppléant : Guy BUHR

HESINGUE

Titulaire : Florence LUTZ

Suppléant : Katia WIDMER

ROSENAU

Titulaire : Gilles RYEZ

Suppléant : Sylviane SPINDLER-
LIEGEON

BUSCHWILLER

Titulaire : Roger OBERMEYER

Suppléant : Christian WEIGEL

La Commission Transports Publics

L'accessibilité du territoire comme priorité

Dès 1988, la CC3F, à l'époque District, a pris en charge l'organisation des transports urbains sur son territoire.

Aujourd'hui, elle couvre et assure le transport cadencé sur l'ensemble des communes membres tout en assurant la desserte directe du centre-ville de Bâle.

La mission de la Commission des Transports ?

C'est de faire évoluer notre offre au plus près des besoins des populations concernées, les actifs, les ménages, les scolaires, les jeunes, les seniors sans oublier les personnes handicapées. Tout cela en concertation évidemment avec le délégataire qui est le groupe Metrocar-Kunegel (l'exploitant du réseau Distribus) avec qui nous travaillons en bonne intelligence.

Dans quel esprit travaille la Commission des Transports ?

Elle est composée d'élus de la CC3F représentant toutes les communes et leurs besoins. C'est une commission active et dynamique qui se réunit régulièrement, plusieurs fois au cours de l'année, pour faire le point avec le transporteur à la fois sur les bilans mais aussi sur les nouvelles avancées. Le transport est en chantier permanent pour améliorer son attractivité.

Pensez-vous répondre aux attentes de vos concitoyens ?

Nous nous y attachons en améliorant les cadencements mais aussi l'amplitude des horaires.

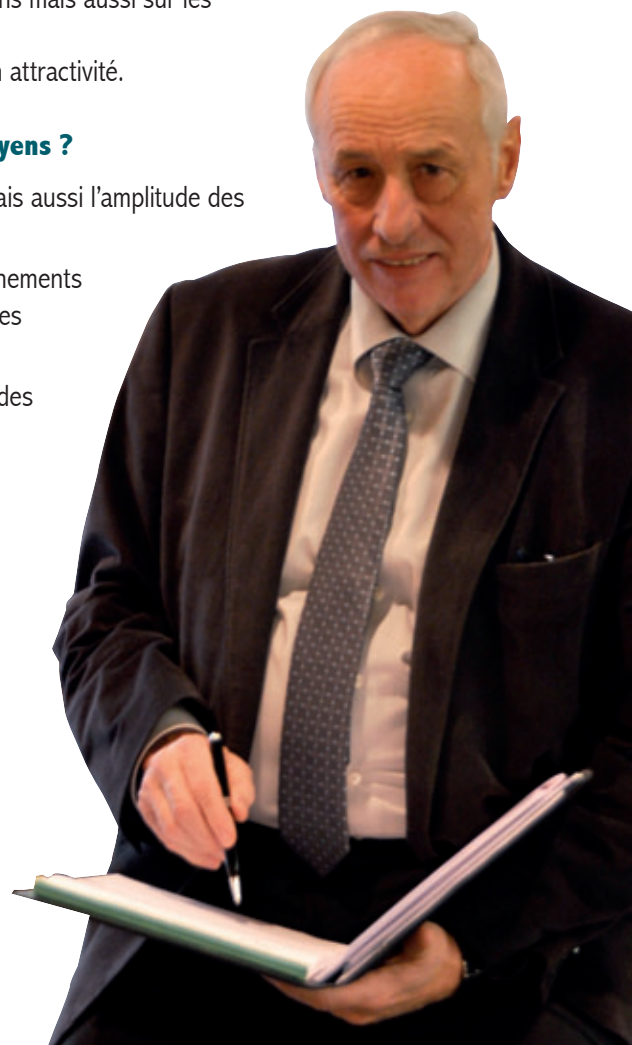
Nous travaillons aussi sur les tarifs des billets et des abonnements pour les garder intéressants et attractifs, comparé à d'autres réseaux nationaux, nous sommes bon marché.

En concertation avec le transporteur, nous exigeons aussi des bus confortables et propres.

Nous avons toujours obtenu du matériel avec les dernières technologies et motorisations pour limiter et les consommations et les émissions diverses.

L'accessibilité des stations est un autre chantier en cours puisqu'une centaine seront mises en conformité sur 2015.

Tout cet engagement constant nous a permis de passer en quelques années de 700 000 à 2,6 millions de passagers objectif 2015.



Comment allez-vous gérer l'harmonisation et le développement des différents modes de transports ?

Les moyens et les besoins de mobilité pour nos concitoyens iront croissant et vont se diversifier. La gare de Saint-Louis est déjà et sera le Pôle Multimodal, où l'on peut passer du vélo, au train, au bus, au tram, prendre l'avion.

A nous de poursuivre notre engagement pour les différents modes de transport, leur coordination en contribuant aussi à l'attractivité et à la qualité de vie de notre territoire ; en favorisant l'accès à l'emploi, aux services, aux écoles, aux besoins de nos citoyens et tout cela dans l'indispensable respect de l'environnement.

Tels sont les enjeux de la Commission Transports, à nous de relever ces nouveaux défis.

151 000 personnes, Français et Allemands, franchissent chaque jour la frontière suisse dans la région des Trois Frontières, dont plus de 80% en voiture. . .

LA GARE DE SAINT-LOUIS : LE « PÔLE MULTIMODAL » DE DEMAIN

- le tramway avec le terminus de la ligne 3
- le train avec la gare de Saint-Louis vers Mulhouse (TGV Est, TGV Rhin-Rhône, TER) ou la Suisse
- le bus, avec le réseau Distribus qui dessert la gare par les lignes 4, 5, 7, 9, 10 ;
- la navette (Distribus ligne 11) reliant la gare à l'EuroAirport
- l'avion avec l'EuroAirport et ses vols réguliers vers une trentaine de pays
- le vélo avec l'abri sécurisé du garage à vélos de la gare
- la voiture avec le parking relais de 740 places.



Le réseau Distribus en quelques chiffres :

- ➔ 1 100 000 km parcourus chaque année
- ➔ 2 400 000 voyageurs transportés en 2014 (+ 7% par rapport à 2013) dont 36 % de moins de 25 ans
- ➔ 126 points d'arrêts (dont 11 sur le territoire suisse) soit 225 points de montée/descente
- ➔ 27 véhicules dont 19 autobus et 6 mini-bus
- ➔ 58 personnes travaillent pour Distribus chez Metrocars (dépositaire de la Délégation de Service Public pour 7 ans)
- ➔ 18 points de vente des titres de transport en sus de l'agence Métrocars

*A elle seule, la ligne 4 (Saint-Louis Neuweg - Bâle Schiffflände)
représente la moitié de la fréquentation du réseau*



Les membres de la Commission Infrastructures

SAINT-LOUIS

Titulaires : Bernard SCHMITTER
Jean-Pierre KEIFLIN

Suppléants : Gabriel PISARONI
Bernard MISLIN

HUNINGUE

Titulaires : Dominique BOHLY
Daniel BARATA

Suppléants : Magdalena KAUFMANN-
SPACHTHOLZ
Patrick STRIBY

KEMBS

Titulaire : Jean JUILLET
Suppléant : Eric LEPROTTI

BLOTZHEIM

Titulaire : Lucien GASSER
Suppléant : Sophie GRIENENBERGER

VILLAGE-NEUF

Titulaire : Guy UNTERSEH
Suppléant : Antoine HUEBER

BARTENHEIM

Titulaire : Jacques GINTHER
(Président de la commission)

Suppléant : Régine SCHERMESSE

HEGENHEIM

Titulaire : Maura PARKER
Suppléant : Séverine WEIDER-NIGLIS

HESINGUE

Titulaire : Gaston LATSCHA
Suppléant : Vincent SCHWEITZER

ROSENAU

Titulaire : Jean-Martin SPENLE
Suppléant : Patrick GOETSCHY

BUSCHWILLER

Titulaire : Denis HUTTENSCHMITT
Suppléant : Jacques DUCRON

La Commission Infrastructures

Au service de la sécurité de tous

Moins connue que la Commission Transports avec laquelle elle travaille pourtant en étroite concertation, la Commission Infrastructures des Trois Frontières aménage et entretient les voies communautaires, mais participe également - et c'est son cheval de bataille - au développement et à la sécurisation des pistes cyclables de l'ensemble du territoire. Le point avec son président Jacques Ginther.

Pouvez-vous nous expliquer les rôles, missions et champs de compétences de la Commission Infrastructures de la CC3F ?

Nous nous occupons tout d'abord de l'aménagement et de l'entretien des voiries communautaires. Il peut s'agir, par exemple, de l'entretien du boulevard de l'Europe, de la route «EDF» et du boulevard d'Alsace. Mais notre mission ne s'arrête pas là puisque nous élaborons également le schéma communautaire des pistes cyclables. Notre objectif : combler les manques afin d'assurer un maillage optimal sur le périmètre de la CC3F. Des efforts conjugués grâce auxquels notre territoire a, par exemple, pu au fil des années, se doter d'un réseau dense de pistes cyclables... même s'il manque encore trois boucles transversales est-ouest entre Hésingue-Saint-Louis-Huningue et entre Blotzheim-Saint-Louis Neuweg et Bartenheim-Rosenau et deux liaisons entre Hésingue-Hégenheim et la Porte du Sundgau ainsi qu'entre Bartenheim et le Pays de Sierentz.

Sur quels dossiers votre équipe est-elle actuellement en train de travailler ?

Dans le budget voté par la CC3F, 500 000 euros sont justement dédiés aux bouclages Est-Ouest. Car si l'axe Nord-Sud est déjà bien dense entre Mulhouse-Bartenheim ou Chalampé-Huningue vers Bâle (voir encadré), l'axe est-ouest reste à développer. Ces projets, qui représentent des travaux très importants dont la CC3F sera maître d'ouvrage à la demande des maires des communes impactées, concernent les liaisons entre Buschwiller-Hésingue et Blotzheim-Michelbach le Bas. Nous espérons pouvoir ainsi répondre à la demande croissante des habitants du périmètre intercommunal, mais aussi de l'Office de Tourisme de Saint-Louis-Huningue (situé à Village-Neuf), désireux d'attirer une clientèle suisse et allemande habituée à circuler en vélo. Un mode de transport "doux" effectivement adapté à la découverte de sites naturels comme la Petite Camargue.

Quelles sont vos liens avec la Commission Transports publics et comment collaborez-vous avec elle ?

Nous travaillons conjointement. La Commission Transport publics organise les transports pour qu'ils contribuent pleinement à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité du territoire de la CC3F. La Commission Infrastructures prend ensuite le relais sur le terrain afin de sécuriser l'accès de tous les cyclistes à ces mêmes transports, qu'ils soient désireux d'accéder au réseau Distribus ou au réseau SNCF depuis la gare de Saint-Louis ou depuis celle de Bartenheim. Nous travaillons également avec les services techniques, les services "nature", les représentants archéologiques, mais aussi les propriétaires fonciers, les communes, les entreprises, les Voies Navigables de France. Tout dépend de la nature des projets que nous avons à mettre en œuvre.



Nouveau

C'est à la CC3F et non plus au Conseil Départemental du Haut-Rhin qu'il revient d'assurer la liaison des pistes cyclables entre elles.

Un parcours cyclable nord-sud très apprécié

Un premier axe structurant de 15 km le long des berges du canal de Huningue relie les communes de Huningue, Village-Neuf, Rosenau et Kembs.

Doté d'une nouvelle signalétique intitulée «2 rives, 3 ponts, 1000 choses à découvrir », ce parcours participe d'une opération de balisage destinée à faire découvrir le sud du Département à toutes les catégories de cyclistes grâce à près de 300 km de circuits et de boucles à thèmes adaptés et accessibles.

Un second itinéraire structurant nord/sud à l'ouest du territoire communautaire est également effectif par la mise en service de nouvelles liaisons entre les communes du Pays de Sierentz, Bartenheim, Blotzheim, Hélingue et Hégenheim. Sans oublier, le long du canal de drainage entre Village-Neuf et Kembs, la liaison qui permet de rejoindre, au niveau de Kembs, soit la piste du canal de Huningue, soit celle menant à l'Île du Rhin.



Un animateur au service de la langue régionale



En juin dernier, Benjamin Ludwig était recruté par la CC3F afin de développer et promouvoir l'alsacien auprès des jeunes du territoire. Un projet ambitieux mené en partenariat avec la Région Alsace et l'OLCA piloté par Benjamin avec passion et conviction. Rencontre.

En quoi consiste votre mission de "Monsieur alsacien" pour la CC3F ?

Le rôle de ce « Monsieur alsacien » consiste à promouvoir, faire découvrir, et enseigner le dialecte alsacien sur tout le territoire et de différentes manières. Cette mission de « référent langue régionale » m'amène à intervenir sur le terrain, mais également à conseiller, équiper et soutenir des projets menés par la CC3F en collaboration avec la Région Alsace. Je peux ainsi un jour travailler sur un atelier d'alsacien, le lendemain sur un spectacle bilingue franco-alsacien tout en ayant siégé la veille à la commission «promotion langue alsacienne» de la CC3F !

A quel public vous adressez-vous et quel accueil réserve-t-il à vos actions ?

Mes actions s'adressent à un public jeune mais aussi à leurs parents et grands-parents et, d'une manière générale, leurs retours sont extrêmement positifs. Les adultes (re)découvrent avec plaisir la culture alsacienne - et le dialecte - et me font régulièrement part de leur souhait d'en savoir encore plus afin de pouvoir le transmettre correctement aux plus jeunes. Quant aux enfants, je constate avec satisfaction qu'ils ont l'air de trouver la démarche amusante et non pas ringarde comme on aurait pu s'y attendre...

Nos élus se donnent-ils vraiment les moyens de leur politique ?

La notion même de bilinguisme est en effet actuellement repensée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin. Renforcement de la filière en maternelle et au périscolaire, mise en place de territoires d'expérimentations..., nos élus alsaciens semblent avoir réellement pris conscience de la chance que nous avons de posséder une offre bilingue franco-allemande et de la nécessité de la saisir. Or le développement d'un « vrai » bilinguisme suppose d'avoir encore davantage recours à l'alsacien et donc au recrutement d'un plus grand nombre d'animateurs. Une route encore longue et semée d'embûches budgétaires...

Et que pensez-vous des initiatives menées par la CC3F et ses communes ?

J'apprécie le volontarisme des acteurs du territoire des Trois Frontières. A titre d'exemple, la création d'une micro-crèche bilingue à Buschwiller serait - à condition de jouer de ce que j'appelle la subsidiarité de l'allemand et de l'alsacien - une avancée considérable ! Quant à la décision qu'a prise la Ville de Saint-Louis de signer la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires, il va sans dire qu'elle œuvre dans le bon sens. Comment ne pas soutenir un texte qui vise à réduire les discriminations, à offrir aux populations le droit au plurilinguisme et représente un trait d'union entre la France et l'Allemagne ?

**Benjamin LUDWIG • Animateur culture et langue régionale
Communauté de Communes des Trois Frontières
Le Reflet - 9, croisée des Lys 68305 Saint-Louis
Bureau : 03.89.70.45.78 • Portable : 06.30.13.64.09
Mail : ludwig.benjamin@cc-3frontieres.fr**

« J'en profite pour tordre le cou à une idée reçue sur l'alsacien, qui ne mériterait pas le nom de "langue", pour certains. En fait, l'alsacien fait partie de ce qu'on appelle les "dialectes alémaniques". Le terme de dialecte signifie "une langue qui varie dans l'espace géographique". A ce compte-là, un dialecte est donc déjà une langue. . . »

Vous souhaitez aussi œuvrer en faveur de l'alsacien ?

Benjamin Ludwig recrute des volontaires, soit pour assurer la continuité de ses missions, soit pour porter des projets qui leur tiennent à cœur. La prochaine session de formation aura lieu à Mulhouse au début de l'été. N'hésitez pas, les candidatures sont les bienvenues !

A

Assainissement

- **Demande d'autorisation de déversement,**

questions d'assainissement dans le cadre d'un permis de construire...

Service Assainissement de la CC3F

Responsable : Bruno Lusy

Immeuble Le Reflet, 9 croisée des Lys, 68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 70 22 65, télécopie : 03 89 70 22 69

Mél. lusy.bruno@cc-3frontieres.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (jusqu'à 16 h 30 le vendredi).

- **Urgence, débordement...**

Véolia Eau

(Compagnie générale des eaux)

Tél. 08 10 46 34 63, 7j/7 et 24 h/24.

D

Déchets

- **Demande ou échange de bacs, problème de ramassage, questions sur les déchets**

Service Environnement de la CC3F

Responsable : Florian Gutron

Immeuble Le Reflet, 9 Croisée des Lys, 68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 70 22 60, Télécopie : 03 89 70 22 59

Mél. dechets-menagers@cc-3frontieres.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (14 h-16 h 30 le vendredi).

- **Déchetteries**

Village-Neuf, 12 rue du Rhône, tél. 03 89 67 88 36

Ouverte aux particuliers et professionnels :

- lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Ouverte aux particuliers uniquement :

- samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Kembs, rue du Maréchal Foch, tél. 03 89 48 48 68

Ouverte aux particuliers uniquement :

- lundi et mercredi, de 9 h à 12 h

- samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

- **Mini-déchetteries**

Ouvertes uniquement aux particuliers

Bartenheim

Accès à la déchetterie de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz uniquement pour les habitants de Bartenheim, rue Winston-Churchill.

Ouverte les mardis, jeudis et vendredis, de 13 h 30 à 18 h (17 h en hiver) ; le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Blotzheim

Avenue Drucksess (ateliers municipaux-dépôt des pompiers). Ouverte les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hégenheim

Chemin des Prés, à côté du Centre technique municipal. Ouverte les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hésingue

Rue de Saint-Louis (anciens ateliers municipaux). Ouverte les 2^{èmes} et derniers jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Saint-Louis

Rue du Ballon. Ouverte tous les mardis, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

- **Points d'apport volontaire**

Conteneurs verts pour les bouteilles et bocaux en verre ; jaunes pour les matériaux recyclables.

Liste par commune sur le site Internet de la CC3F (rubrique « Les domaines d'intervention », sous-rubrique « Environnement »).

- **Collecte en porte-à-porte**

D

Distribus

- **Suggestions réclamations, renseignements d'ordre général**

Service Transports de la CC3F

Responsable : Hubert Vaxelaire,

tél. 03 89 70 93 66

Mél. vaxelaire.hubert@cc-3frontieres.fr

- **Horaires, tarifs, achat de titres de transport, renouvellement d'abonnement, liste des points de vente :**

Agence Distribus

6 croisée des Lys - 68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 69 73 65, télécopie : 03 89 69 38 03

www.distribus.com

Ouvert :

- du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 45

- le samedi, de 9 h à 12 h 45.

Communes	Bac vert	Bac beige
Bartenheim - Bartenheim-la-Chaussée	Lundi Jeudi	Vendredi Mardi
Blotzheim	Lundi	Vendredi
Buschwiller	Lundi	Jeudi
Hégenheim	Jeudi	Mardi
Hésingue	Lundi	Jeudi
Huningue - individuel - collectif et hypercentre	Mardi	Jeudi Lundi et jeudi
Kembs	Jeudi	Mardi
Rosenau	Lundi	Vendredi
Saint-Louis - individuel - collectif et hypercentre - Bourgfelden individuel - Bourgfelden collectif - Neuweg	Jeudi Jeudi Mardi	Mardi Mardi et vendredi Lundi Lundi et jeudi Vendredi
Village-Neuf	Lundi	Vendredi

Merci de sortir vos bacs sur la voie publique pour 6 h le matin (5 h en été) ou la veille au soir.

En cas de jour férié, le rattrapage de la collecte a lieu le mercredi de la même semaine.

Le nettoyage des bacs est à votre charge.



Patrimoine bâti et infrastructures (voiries et pistes cyclables)

Service Patrimoine de la CC3F

Responsable : Jean-François Vuilleumard

Immeuble Le Reflet, 9 Croisée des Lys,
68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 70 45 70 - Télécopie : 03 89 70 45 79

Mél. vuilleumard.jean-francois@cc-3frontieres.fr

Pistes cyclables

Réseau de 36 km avec itinéraires nord-sud et connexion au réseau allemand par la Passerelle des Trois Pays à Huningue.

Carte à télécharger sur le site Internet de la CC3F (Rubrique « Domaines d'intervention », sous-rubrique « Tourisme ») ou disponible à l'Office de Tourisme.

Port de plaisance de Kembs

54 emplacements à louer pour le weekend, au mois ou à l'année (bateaux de 8 à 26 m).

• Location d'emplacements

Estelle Dallmer, capitainerie du port de plaisance,
tél. 03 89 74 50 74, télécopie : 03 89 74 50 76

Mél. port.kembs@cc-3frontieres.fr

Ouverte le lundi et mardi matin et le vendredi toute la journée.



Sport

• Piscine couverte à Village-Neuf

1 070 m² de plans d'eau avec un bassin sportif, un bassin de nage, un bassin d'apprentissage et

une pataugeoire.

Un espace de remise en forme avec hammam, sauna, espace de détente, terrasse extérieure.

Contact : Bernard Marin et Daniel Choquet,
77 rue de Michelfelden, 68128 Village-Neuf

Tél. 03 89 67 13 41

Mél. piscine.couverte@cc-3frontieres.fr

• Centre nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis

Bassin de natation (50 m x 20 m), bassin de loisirs (1 000 m²) avec toboggan, pataugeoire (150 m²). Contact : Christophe Jaegy

4, rue Saint-Exupéry, 68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 67 11 21. Ouvert :

- en mai, juin et septembre : les lundis, mardis et jeudis : de 12 h à 19 h 30, les mercredis de 10 h à 19 h 30, les vendredis de 12 h à 21 h, les samedis, dimanches et jours fériés de 10 h à 20 h

- en juillet et août : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9 h à 19 h 30, les vendredis de 9 h à 21 h, les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 20 h.

• COSEC et mur d'escalade

Salle de sport ouverte pendant l'année scolaire aux élèves en journée, aux associations en soirée. Dans l'enceinte du COSEC, 250 m² aménagés pour l'escalade, 5 zones de difficulté. Accessible aux groupes scolaires et associations.

Service des Sports de la CC3F au COSEC

Responsable : Manuel Schuller

79 rue de Michelfelden, 68128 Village-Neuf

Tél. 03 89 67 72 10

Mél. sport@cc-3frontieres.fr



Tourisme

Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis / Huningue-Région des Trois Frontières

Maison de Haute-Alsace

81 rue Vauban,

68128 Village-Neuf

Tél. 03 89 70 04 49, télécopie : 03 89 67 30 80

Mél. info@saintlouis-tourisme.fr

Site Internet : www.saintlouis-tourisme.fr

Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le mardi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Fermé les jours fériés et dimanches.



Relais assistantes maternelles

Saint-Louis

Maison de l'Enfance
Marguerite Seguin-Facchi
6 rue Vauban -

Tél. 03 89 70 93 68 /

06 75 49 77 85,

Mél. seguin.marguerite@cc-3frontieres.fr

Huningue

Nef de la Petite Enfance, Isabelle Lucas

43, rue du Maréchal-Joffre

Tél. 03 89 70 93 69 / 06 75 49 77 83

Mél. lucas.isabelle@cc-3frontieres.fr

Accueil sur rendez-vous, du lundi au vendredi

• Permanences

Saint-Louis : mardi de 9 h à 12 h 30, vendredi de 13 h 30 à 17 h 30, à la Maison de l'Enfance, 6 rue Vauban

Huningue : jeudi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h, Nef de la Petite Enfance, 43 rue du Maréchal-Joffre.

En période scolaire uniquement

Mairie de Bartenheim, tél. 03 89 70 93 68

sur rendez-vous

Mairie de Kembs, tél. 03 89 48 37 08

2^e mardi de 14 h à 16 h

4^e mardi de 15 h à 17 h

Mairie de Rosenau, tél. 03 89 68 31 10

3^e mardi de 14 h à 16 h.

Les mots d'ici



Calligraphie par Denise Lach

Basi, mot alémanique qui signifie cousine mais également tante ou parente éloignée âgée.

Mot autrefois toujours utilisé en association avec un prénom : Berthabasi (Cousine Berthe)

Dans les villages, les liens de parenté étant étendus, les cousines étaient nombreuses et lorsqu'elles se retrouvaient, elles avaient pour habitude de commenter l'actualité locale, d'échanger les derniers potins, propos souvent amplifiés, voire déformés. Leurs commérages expliquent l'existence du mot toujours courant de Klatschbasa, commère.

Gottabasi :

marraine et tante ou marraine et cousine

Brella, Brill(e) : mot alémanique qui désigne la plaque de fer de la cuisinière à bois pourvue de 1 à 3 trous sur lesquels on posait les ustensiles de cuisson.

Chunschthäfabrella : plaque destinée à supporter le pot du poêle.

Communauté de Communes des Trois Frontières

Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199

68305 Saint-Louis Cedex

Tél. 03 89 70 90 70

Télécopie : 03 89 70 90 85

Mél. direction@cc-3frontieres.fr

Site Internet : www.cc-3frontieres.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi :

de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h,
16 h 30 le vendredi.